

LA LECTURE, L'ÉCOLE PRIMAIRE, LA BIBLIOTHÈQUE

par Colette Marchand, enseignante
et Catherine Bonhomme, bibliothécaire

Dès 1905 un arrêté rendait les bibliothèques obligatoires dans toutes les écoles primaires élémentaires. Pourtant, au congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires à Grenoble, en août 1973, le ministre de l'Éducation nationale déclarait : « Toutes les innovations pédagogiques que je suis en train de promouvoir reposent largement sur la formation de l'esprit des élèves par l'utilisation du livre... » Y aurait-il un projet concernant la bibliothèque d'école primaire élémentaire ?

Tentons de faire le point sur les diverses expériences de lecture à l'école et d'éclairer, à travers cette confrontation, des questions importantes : que représentent le livre, l'enfant, quelle est leur place dans ces expériences ?

Le livre est-il surtout un support pédagogique, un prétexte à la lecture bien sûr, mais seulement prétexte ? Ou bien le livre peut-il permettre de découvrir « le plaisir de la lecture » ?

Divers organismes proposent depuis longtemps¹ aux enseignants d'utiliser dans leur classe des techniques tournant autour de la lecture. La Ligue de l'Enseignement² donne un catalogue de conseils pour le « coin lecture », la technique « faire vivre un livre », les veillées de lecture.

La veillée de lecture

C'est la présentation d'un livre dans un coin de la classe par un animateur ou l'instituteur devenu animateur. Il s'agit de créer d'abord une atmosphère de veillée puis, après avoir brièvement dialogué avec les enfants, des passages du livre sont lus (à une ou plusieurs voix, avec ou sans musique, avec ou sans projection de diapositives ou des illustrations). Ceci serait « un moyen sûr de faire lire un livre... une activité au service du texte (donc) un enrichissement littéraire mais surtout une rencontre... Cela ne doit pas devenir un exercice scolaire ni trahir les auteurs ». Des valises contenant les mêmes livres en plusieurs exemplaires (avec des indications de montage) et tout le matériel nécessaire sont même proposées aux enseignants pour réaliser ces veillées.

Le « coin lecture »

Il est installé dans le fond de la classe. Les livres y sont en dépôt pour un mois, un trimestre, la sélection ayant été faite « en fonction des matières d'éveil... » Les romans retenus doivent illustrer les thèmes choisis. On y trouve aussi les apports des enfants. Ils s'y rendent pour meubler un creux, préparer la leçon de lecture, faire un exercice : « lecture-puzzle. » On s'y initie même « en s'amusant » à la classification Dewey et grâce à tout cela l'enfant se fabrique un cahier de lecture personnelle qui n'est pas un cahier de classe : on ne le vérifie pas.

Faire vivre un livre

Ce sera par exemple, au cours élémentaire, l'utilisation du livre de Bernard Clavel, *L'arbre qui chante*. Ce livre remplacera pendant plusieurs semaines le manuel de lectures choisies. Les enfants feront des dessins, ils illustreront leurs pages préférées, présenteront un choix de jaquettes, installeront des panneaux sur les essences de bois, les écorces, verront ou fabriqueront des diapositives sur la vie de l'arbre, exposeront des outils à bois, rendront visite au menuisier, inventeront des textes proposant une suite à l'histoire, observeront des instruments de musique.

Les Francs et Franches Camarades utilisent la technique du « livre vivant ». Un ou des animateurs viennent en classe et tentent de recréer l'ambiance d'un livre par tous les moyens : sonores, visuels, pratiques, par les techniques corporelles les plus actuelles... Le but est de susciter l'intérêt et de donner aux enfants l'envie de lire le livre en question.

C'est à peu près dans le même esprit et selon les mêmes techniques que se fait l'introduction du livre en classe dans la plupart des écoles qui s'intéressent à la lecture.

Dans une école publique du 12^e arrondissement de Paris³, deux enseignants ont travaillé chacun avec leur classe à partir d'un livre fourni par la bibliothèque de l'école. Au cours de lectures « rituelles » hebdomadaires, sont décidées des exploitations diverses : expression écrite, orale, géographie, activités coopératives. En conclusion : **La guerre des Venètes** a été le point de départ, le support des activités d'éveil... Autour du livre **Moudaina** les enfants avaient trouvé un intérêt à tout. »

A Saint-Pierre-des-Corps, ce sont 35 instituteurs, en 1972, qui ont participé à l'expérience « faire aimer le livre à l'enfant en faisant vivre un livre par mille moyens au fil des semaines ». Le livre n'est remis aux enfants qu'à la fin de l'expérience.

Toutes ces expériences se passent donc dans l'école ou plutôt dans quelques classes et jamais il n'est fait mention des bibliothèques publiques et des bibliothécaires professionnels. Pourtant le rapport de Saint-Pierre-des-Corps conclut : « Il faut un minimum de conditions matérielles, du temps, du personnel, de l'argent », et Mme Finifter souligne, dans Livres-Service-Jeunesse que c'est grâce aux parents et à la coopérative scolaire qu'ont pu être achetés trente exemplaires de **La guerre des Venètes**.

Lire en classe

Le livre de Claude Bron qui vient d'être publié en France avec préface de Raoul Dubois, **Lire en classe**⁴, semble bien être la référence pratique et théorique de toutes ces expériences, l'idéal à atteindre.

Claude Bron, professeur d'école normale suisse, a forgé un instrument de travail officiel qui assure une diffusion rapide dans toutes les classes du « livre récréatif ou documentaire de valeur (non considéré comme un passe-temps) ». Chaque élève de la classe reçoit donc en prêt, comme un manuel scolaire, un exemplaire du même ouvrage qui fait l'objet d'une lecture suivie en commun de plusieurs semaines. Il s'agit d'un service de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, avec des crédits, une organisation permettant de prêter des séries de livres dans toutes les classes du canton. « Sur un ensemble de 600 classes, 50 % font appel régulièrement au service de prêt. Au 31 décembre 1968, 631 séries furent prêtées (13 063 volumes) ». (Edition de Neuchâtel, 1968.)

Le principe défendu ainsi est la lecture suivie d'un ouvrage complet. « La lecture suivie d'un ouvrage complet est une discipline essentielle qui crée un centre d'intérêt. » Le choix est fait par les maîtres mais « peu à peu, la vocation aidant, par une sorte d'osmose, les intérêts des enfants deviennent aussi les leurs... Ainsi seront connus les bons auteurs et se développera la culture des élèves... Une lecture suivie ne doit pas être une lecture hâtive ». Alors exploitons le livre : « rédactions, phrases, comptes rendus, narrations, descriptions, chapitres résumés, portraits. » La lecture suivie est même « une mine inépuisable de sujets de tous genres ». Ainsi « on jugera sans peine du talent des uns et des autres ». On peut bien entendu « exploiter un texte pour appliquer les règles de grammaire et d'orthographe ». On voit que « la lecture se prête à l'enseignement de toutes les disciplines... La lecture suivie est une discipline d'avenir. Elle ne saurait nuire à la bonne marche du programme, mais dans toutes ses branches elle lui donnera une sève nouvelle ».

En somme, pour tous, comme l'écrit Claude Bron, « La lecture suivie, qui est désormais dans notre canton une institution officielle, n'a provoqué aucun bouleversement ».

Mais le vrai problème est-il de lire en classe ou bien au contraire, comme l'exprime Christiane Clerc, bibliothécaire⁵, les enseignants doivent-ils pour leur part « renoncer à la tentation inévitable de transformer le livre pour enfants en support pédagogique de l'enseignement du français ou de toute autre discipline selon une démarche trop systématique ? (La lecture ne doit plus être) exercice scolaire, mais activité d'éveil par excellence. La Lecture est d'abord une entreprise de communication solitaire ».

Lire à la bibliothèque

La lecture à l'école est-elle donc si différente de la lecture à la bibliothèque ?

Pour nous, oui. Il nous semble que l'institution bibliothèque permet vraiment cette communication solitaire, ce dialogue silencieux, mais aussi la libre recherche de réponses aux questions personnelles au moment où elles se posent, et, sans que cela soit contradictoire, la communication avec les autres.

Comment le permet-elle ? Par la présence d'une collection variée de livres (fiction, documentaires), qui laisse l'enfant maître de ses tâtonnements et de ses choix, par la liberté de circulation ; l'adulte étant là en permanence attentif et capable de répondre à des demandes formulées ou non. Elle le permet car, peu centralisatrice, elle échappe aux contraintes qui marquent l'institution école : nombre, bruit, programme, discipline, temps.

Ces deux institutions s'ignorent-elles ? Dans toutes les expériences citées ci-dessus, il semble que oui. Il n'est pourtant pas possible que la connaissance professionnelle de l'outil bibliothèque (organisation, classement...) soit inutile.

Mais lorsque les bibliothèques publiques collaborent avec les écoles, que se passe-t-il ? Elles organisent des clubs de lecture comme en Seine-et-Marne⁶, prêtent d'abord des livres (pas en séries) comme à Grenoble⁷ ou Versailles. Mais très vite des problèmes se posent. « La première année, les classes primaires venaient, accompagnées de leur maître, pour chercher des livres à la bibliothèque, à raison de trois ou quatre classes dans l'après-midi et de deux livres par enfant. Les statistiques étaient florissantes, mais il m'a semblé que les livres n'étaient pas toujours lus et avaient été empruntés un peu trop sous l'influence du maître et j'ai abandonné cette formule » (Claude Bernard, conservateur, Grenoble). « Depuis quinze ans environ, la bibliothèque prête des livres dans toutes les écoles. Tous les instituteurs peuvent profiter de ce service et nous pourrions faire davantage. Mais peu d'enseignants semblent s'y intéresser. Quelques-uns le font pour l'IDEN et aussi parce que cela les intéresse mais beaucoup ne font rien ; et pourtant ils se plaignent : Nous n'avons pas d'argent, pas de moyens... Comment y croire ? On a souvent l'impression que les enseignants pensent : C'est nous qui connaissons les livres, nous qui connaissons les enfants ; les autres n'y connaissent rien » (Gilberte Mantoux, Bibliothèque l'Heure Joyeuse, Versailles).

Alors les bibliothèques publiques proposent de recevoir les classes pour « répondre à des demandes collectives, fournir une documentation, montrer aux enfants ce qu'est la bibliothèque et ce qu'on peut y faire », tenter en somme de faire découvrir librement aux enfants le monde de la lecture et sa diversité. Mais si cela est satisfaisant au départ, au bout d'un certain temps « la qualité du travail semble diminuer avec la quantité... on se documente à heure fixe et non quand on en a besoin... Il ne peut y avoir découverte, approfondissement, individualisation du travail' ».

Une bibliothèque à l'école du Muy

Est-ce donc en contradiction avec les espoirs que nous mettions dans l'institution bibliothèque ? C'est sans doute pour essayer de dépasser cette contradiction apparente que nous sommes partisans aujourd'hui de la bibliothèque dans l'école, enclavée libre des contraintes scolaires, où bibliothécaires et parents travaillent comme au Muy. L'association Echanges et Bibliothèques a ouvert, en septembre 1972, en accord avec M. l'Inspecteur d'académie du Var, une bibliothèque de 2.500 livres, installée avec du matériel moderne dans une salle de classe de l'école du Muy (Var), école qui compte 15 classes et une grande proportion d'en-

fants immigrés. L'association rémunère la bibliothécaire à plein temps. Cette bibliothécaire a obtenu la libre circulation des enfants qui viennent « quitter » leurs livres, en reprendre, travailler seul ou en petits groupes sur un sujet, chercher des livres pour la classe, se reposer même, se calmer. Des parents travaillent aussi régulièrement avec la bibliothécaire, se rencontrant dans ce lieu qui n'est pas l'école et qui se trouve pourtant dans l'école. Là aussi enthousiasme des enfants, approche plus mesurée, mais intérêt certain des enseignants.

Nous avons voulu affirmer le rôle important des bibliothèques et des bibliothécaires, la nécessité de ne pas se laisser absorber par l'école sous les meilleurs prétextes, mais, pour la bibliothèque et les bibliothécaires, le devoir absolu de garder leur spécificité dans toutes les nécessaires tentatives de travail en commun. Nous sommes persuadés qu'il faut changer l'école, faire éclater les classes pour que l'adulte ne soit plus seul face aux enfants, que les enfants — et peut-être d'abord les échoués scolaires — aient des possibilités de choix. Surtout ne pas suivre des recettes, ne pas travailler trois mois sur le même livre avec les mêmes élèves. L'animation la plus moderniste n'y changera rien, ni le coin lecture le plus génialement décoré. Tout cela, nous semble-t-il, fait surtout plaisir à l'animateur.

Nous pensons rejoindre ainsi l'équipe du CES de Sainte-Maure⁸. « Nous pensons que si l'école veut préparer efficacement les enfants à tirer parti, dans la vie active, des livres mis à leur disposition, il faut qu'elle leur apprenne à aimer lire et à mieux lire. Il faut qu'elle mène de front ces deux apprentissages. Il est bien évident que chaque enseignant dira le vouloir ou le réaliser. Nous n'en sommes pas sûrs, car cela suppose, à notre avis, une profonde révision des principes et des outils pédagogiques. »

A l'école du Pavé-Blanc, à Clamart

Qu'a-t-on fait dans ce sens à Clamart ? Avec les instituteurs, délégués d'école à la bibliothèque (un ou deux par école, remplacés dans leur classe une heure tous les mois ou tous les deux mois pour mettre au point le travail, s'informer sur les nouveautés), donc avec les délégués d'école en accord avec M. l'Inspecteur départemental, nous avons décidé de travailler cette année scolaire 1972-1973 pendant le temps d'éveil, à l'intérieur de l'école, sur le thème « plaisir de lire », à condition que trois ou quatre classes se regroupent et que chaque enfant choisisse son atelier de travail.

Les ateliers proposés étaient :

Trois ateliers centrés sur la lecture de l'enfant :

Ronde des livres (présentation de livres aux enfants sur un thème, ou présentation d'albums nouveaux et lecture de ces livres avec l'aide d'adultes ou seuls).

Club de lecture (quelques enfants lisent le même livre et en discutent).

Lecture libre (seuls, en groupe, avec l'aide d'un adulte).

Atelier d'imprimerie-machines à écrire (un matériel d'imprimerie Freinet, inutilisé depuis son achat ayant été retrouvé dans l'école). Cet atelier fut choisi par la plupart des enfants qui y travaillèrent à tour de rôle. Il nous semble très important que l'enfant lie son expression à des outils comme l'imprimerie ou la machine à écrire, qu'il soit capable d'apprécier une typographie, une illustration parce qu'il a été initié à ce travail, qu'il aille du produit fini, le livre, à sa fabrication.

Atelier « heure du conte », suivi de peinture, collages ; atelier qui permet d'intéresser un grand groupe d'enfants, donc abaisse le nombre d'enfants dans les autres ateliers, et qui les aide à sortir de dessins stéréotypés en donnant une base à l'expression de leur imagination ;

Enfin un atelier très important — car « il n'y a pas de choix si on ne peut refuser le choix » — l'atelier « ne rien faire ou faire ce qui plaît ». Ce fut l'atelier où les enfants travaillèrent le plus, inventant une pièce de théâtre, les costumes, les décors.

Au départ deux groupes de trois classes acceptèrent de tenter l'aventure avec les bibliothécaires de la Joie par les livres. L'enthousiasme des enfants, l'intérêt des enseignants, dépassèrent notre espérance et au bout du premier trimestre

les treize enseignants de l'école décidèrent de travailler ainsi pendant le temps d'éveil. Peu à peu ils s'initiaient à ces techniques, par exemple quatre institutrices, un par groupe de trois à quatre classes, devinrent responsables de la salle d'imprimerie à tour de rôle et une activité qui semblait énorme à mettre en place se mit à fonctionner rapidement, chacun s'apercevant que les tâtonnements, erreurs et réussites étaient le lot de tous.

Trois lieux collectifs et fixes furent trouvés dans l'école : un pour l'imprimerie, un pour la peinture, un pour la bibliothèque. Pour les livres de nombreux problèmes se posaient ; d'abord nous les transportions chaque fois de la bibliothèque, puis la municipalité autorisa la responsable du bibliobus à faire un dépôt de 50 à 100 livres dans l'école, la bibliothèque en fit autant.

Mais des enfants désiraient emporter des livres, il n'y en avait jamais assez. Les discussions avec les institutrices, l'expérience du Muy, tout cela fit penser qu'il était temps d'installer une vraie bibliothèque à l'intérieur de l'école.

Il nous a paru utile, dans ce premier tour d'horizon, rapide et bien entendu incomplet, de dégager des tendances et surtout de poser des questions. La libre circulation des enfants, par demi-groupes ou seuls, avec ou sans instituteur, nous paraît indispensable pour une utilisation maximale de l'institution bibliothèque par l'école. Mais des difficultés réelles, ou supposées, apparaissent très vite : responsabilité des enseignants, bruit, désordre, etc. Comme les écoles de la Garenne-Clamart (qui bénéficie d'une situation spéciale, toutes les écoles ayant accès à la bibliothèque par des cours), l'Ecole nouvelle d'Antony (qui possède une bibliothèque depuis plusieurs années, tenue par deux parents devenus bibliothécaires, qui ont introduit des techniques comme la lecture suivie, la rencontre avec les auteurs, mais pas encore la libre circulation), Le Muy, Bièvres, Le Pavé-Blanc à Clamart, Marseille, Keredern, nous espérons avoir posé le problème dans ce Bulletin, ainsi que celui de la participation des parents.

Les contacts que les uns et les autres ont pu prendre, les informations que rassemble le Centre de Documentation de la Joie par les livres, ont pour but de faire mieux connaître les expériences en cours, si possible par des rapports directs et des visites sur place. Les cours de la Joie par les livres 1973-1974, sur le thème « l'Approche du livre », seront sans doute l'occasion de libres discussions et de rencontres à ce sujet, notamment à propos de l'expérience de l'Ecole normale de Saint-Etienne, qui utilise largement le livre pour enfants dans le cadre de l'école primaire.

C'est donc une recherche collective, à laquelle nous souhaitons voir s'associer tous ceux qui travaillent à élaborer des modes de collaboration entre enseignants et bibliothécaires, pour permettre aux enfants d'aborder la lecture avec le maximum de liberté et de joie.

Bibliographie des ouvrages et articles cités

1. **A livre ouvert**, Bulletin trimestriel des bibliobus de l'Est de la France, n° 15-16, numéro spécial consacré à « l'enfant et la lecture », 1960.
2. **Les cahiers de l'éducation permanente**, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, n° 53, 1972 : la lecture en milieu scolaire.
3. **Livres Service Jeunesse**, publié par l'Association des amis de l'Ecole Decroly, n° 41, octobre 1972 ; n° 43, mars 1973.
4. Bron, Claude : **Lire en classe**, coll. Lecture en liberté, éd. Magnard, 1971.
5. **Bulletin des bibliothèques de France**, n° 4, avril 1973. « La semaine du livre pour enfants. Au carrefour de l'école et de la vie », Melun, juin 1972.
6. **Lecture et bibliothèques**, n° 22, avril-juin 1972, « Relations bibliothèques - Maison de l'enfance - Ecole et CES à Grenoble ».
7. **Lecture et bibliothèques**, n° 21, janvier-mars 1972, « La bibliothèque des enfants de Clamart et plusieurs écoles primaires : réflexions sur cinq années de collaboration », par Catherine Bonhomme.
8. **Cahiers pédagogiques**, n° 105, mai 1972, « Lire ». Une expérience collective de promotion de la lecture en Indre-et-Loire.